

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS	Département
		CALVADOS
	Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Canton
		CAEN XVI
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt deux

Le 4 juillet

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 23 juin 2022

Date d'affichage 24 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 25

Votants 32

Étaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDÉ, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Jacqueline BAZILLE, Nicolle ANTHORE, Lino ISMAËL, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Camille CHOUQUET formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART et Jean-Claude ESTIENNE avaient respectivement donné pouvoir à : Martine LHERMENIER, Clément HUYGHE, Elodie CAPLIER, Michel PATARD-LEGENDRE, Mohamed MAÂCHE, Nadège GRUDÉ et Allan BERTU.

Absents excusés : Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART, Marc DURAN et Jean-Claude ESTIENNE.

Secrétaire de séance : Aurélie TRAORE et Mohamed MAÂCHE.

N° 2022-068 – DÉNOMINATION DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE ISSU DE LA FUSION DES ÉCOLES PABLO NERUDA ET JULES VERNE

Par délibération n°2022-035 en date du 25 avril 2022, le conseil municipal a validé la demande émanant de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Calvados de fusionner les écoles maternelle Pablo Neruda et élémentaire Jules Verne. Dès lors, il y a lieu de dénommer le nouvel ensemble scolaire.

Les collectivités territoriales ont la compétence de dénomination ou de changement de dénomination des établissements scolaires qui leur sont rattachés. Il appartient donc au conseil municipal d'en décider pour les écoles publiques maternelles et élémentaires du ressort de son territoire.

Dans le souci d'associer les habitants, une consultation a été lancée, du 8 au 22 juin, auprès des ifois.

Après concertation avec l'équipe éducative, le choix entre 4 personnalités était proposé :

- Sonia Delaunay : Artiste et designer connue pour son utilisation audacieuse des couleurs, dans des motifs géométriques abstraits. Elle continue d'explorer cette esthétique tout au long de sa carrière à travers le textile et la décoration intérieure ;
- Antoine de Saint-Exupéry : Écrivain, aviateur et poète, ses voyages pour l'aéropostal et son expérience de la guerre lui ont inspiré ses livres comme "Vol de nuit" ou "Le Petit Prince" ;
- Niki de Saint Phalle : Artiste franco-américaine, plasticienne, peintre, graveuse, sculptrice et réalisatrice de films. Ses œuvres sont présentes dans les plus prestigieuses collections muséales comme le Centre Pompidou à Paris, le MoMA à New York ou le Tate à Londres ;
- Simone Veil : De la déportation à la construction européenne, en passant par la lutte pour l'émancipation de la femme, Simone Veil a vécu et marqué de son empreinte, dans les tourments comme dans les moments d'espoir, les grandes dates de l'histoire du XXe siècle.

508 votes ont été retenus pour aboutir au résultat suivant :

1. Simone Veil : 44,09 % ;
2. Antoine de Saint Exupéry : 35,04 % ;
3. Niki de Saint Phalle : 13,39 % ;
4. Sonia Delaunay : 7,48 %.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.2121-29 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 29 juin 2021 ;

CONSIDERANT que la fusion des écoles maternelle Pablo Neruda et élémentaire Jules Verne nécessite de donner un nom à l'école primaire ainsi créée ;

CONSIDERANT les propositions de noms issues de la concertation avec l'équipe éducative ;

CONSIDERANT la consultation qui en a découlée auprès des Ifois ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE le changement de dénomination des écoles maternelle Pablo Neruda et élémentaire Jules Verne.

VALIDE le choix issu de la concertation avec l'équipe éducative et de la consultation auprès des habitants de dénommer l'école Simone Veil.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 4 juillet 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 6/07/2022

Affichée le : 11/07/2022

Acte à classer

2022-068

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-06T14-52-38.00 (MI238594497)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20220706-2022-068-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Dénomination de l'ensemble scolaire issu de la fusion
des écoles Pablo Neruda et Jules Verne

Date de décision : 06/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Acte : [2022-068.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/07/22 à 14:52

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 06/07/22 à 14:52

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 06/07/22 à 15:01